

LETTRE du CEERE

Mars & Avril 2025
Numéro 185

SOMMAIRE

1. Éditorial
2. La gazette de l'éthique animale
3. Recensions
4. Agenda des mois de Mars & Avril 2025
5. Ressources documentaires

1. EDITORIAL

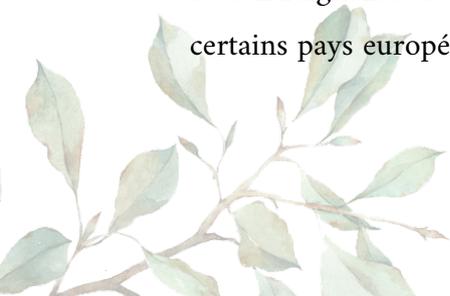
Strasbourg, Capitale de l'Éthique Animale et du Droit Animalier

Depuis 2015, Strasbourg s'est imposée comme une ville phare en matière d'éthique animale et de droit animalier. En effet, l'Université de Strasbourg a été la première en France à proposer un master en éthique animale et droit animalier, une initiative unique qui combine philosophie, éthologie et droit. Ce programme a permis de former de nombreux experts dans ce domaine et d'encourager la réflexion sur la condition animale au sein de la société. Aujourd'hui, cette tradition d'innovation se poursuit avec un engagement sans précédent : Strasbourg est la première ville à signer la Déclaration européenne des droits des animaux.

Une Déclaration Historique pour les Animaux

Le 29 janvier 2025, sous l'impulsion de la maire Jeanne Barseghian, Strasbourg est devenue la première ville européenne à signer la Déclaration européenne des droits des animaux (DEDA). Ce texte, rédigé par un groupe de chercheurs en droit animalier, et sous l'impulsion de Jean-Pierre Marguénaud, vise à assurer une meilleure protection des animaux sur la scène européenne. La DEDA s'inspire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et comprend quatorze articles interdisant les actes de cruauté, reconnaissant la nécessité de préserver les espèces animales et proposant la création d'une autorité administrative de « Défenseur des animaux ».

Ce texte s'inscrit dans une tradition juridique plus large visant à faire progresser la reconnaissance des droits des animaux dans la société européenne. La DEDA définit un cadre éthique et normatif appelant à une responsabilisation collective des États et des citoyens envers les animaux. L'un des points forts de cette déclaration est son ambition d'intégrer le bien-être animal comme une obligation légale dans les politiques publiques, en s'appuyant sur des avancées scientifiques et juridiques reconnues. Ainsi, elle plaide pour une protection juridique renforcée et contraignante des animaux, en s'inspirant des modèles juridiques déjà mis en place dans certains pays européens.



Parmi les articles les plus marquants, on trouve la condamnation explicite de l'abandon des animaux, considéré comme un acte de cruauté, et l'affirmation que « la protection juridique de l'animal doit être non seulement répressive et administrative, mais également civile et constitutionnelle ». Une disposition particulière s'attaque aussi aux traditions utilisant la souffrance animale à des fins de divertissement, comme la corrida. Elle revendique également une reconnaissance juridique de l'animal en tant qu'entité dotée de sensibilité, réclamant un statut qui lui permettrait d'être représenté en justice par des associations de défense des animaux.

Bien que la DEDA ne soit pas encore juridiquement contraignante, elle constitue un socle symbolique fondamental pour influencer les décisions judiciaires, notamment celles de la Cour européenne des droits de l'homme. Son adoption par Strasbourg envoie un signal fort aux autres municipalités et institutions européennes, les incitant à rejoindre ce mouvement en faveur d'une meilleure reconnaissance des droits des animaux.

Strasbourg, Modèle d'Avant-Garde

Si Strasbourg a pu initier cette avancée, c'est grâce à son engagement de longue date pour la cause animale. La ville a déjà mis en place plusieurs actions notables : transformation du zoo de l'Orangerie en parc pédagogique, création d'une brigade de protection animale et autorisation des chiens dans les transports en commun. Ces initiatives s'inscrivent dans une volonté plus large de faire de Strasbourg un modèle de ville respectueuse du vivant.

En parallèle, l'Université de Strasbourg a joué un rôle essentiel dans cette dynamique. Depuis la création de son master en éthique animale et droit animalier, co-fondé par Cédric Sueur et Jean-Marc Neumann, et aujourd'hui co-dirigé par François Jaquet et Cédric Sueur, elle a contribué à la formation de juristes, éthologues et philosophes engagés pour une meilleure considération des animaux. Ce programme unique en France a déjà permis l'émergence d'une nouvelle génération de spécialistes du droit animalier, influençant tant les politiques publiques que le secteur privé.

Un Engagement à Pérenniser

Toutefois, cette reconnaissance ne doit pas rester un événement isolé. Pour que Strasbourg conserve son rôle de pionnière, il est essentiel que son engagement pour les droits des animaux se poursuive et s'intensifie. L'objectif est de transformer cette déclaration en réalité juridique et de pousser d'autres villes et institutions à la suivre.



L'Université de Strasbourg doit, elle aussi, continuer à développer ses programmes de formation et de recherche dans ce domaine, en renforçant les liens entre éthique, droit et sciences du vivant. De même, la ville peut aller plus loin en proposant de nouvelles initiatives, comme la mise en place d'un observatoire municipal du bien-être animal ou l'organisation d'événements sensibilisant le public aux enjeux du droit animalier.

Strasbourg a ouvert une voie inédite en Europe. Il appartient désormais à tous, citoyens, universitaires et décideurs politiques, de s'assurer que cet élan ne se perde pas, et que la ville reste un phare de l'éthique animale et du droit animalier pour les générations à venir.

*Cédric Sueur, CNRS-
Université de Strasbourg ,
Institut Universitaire de
France*

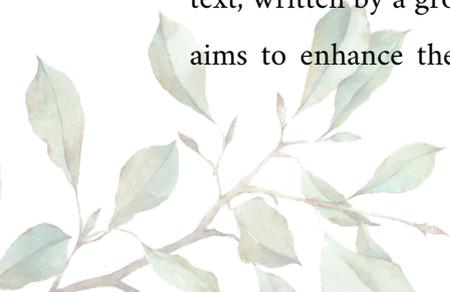
And in English

Strasbourg, Capital of Animal Ethics and Animal Law

Since 2015, Strasbourg has established itself as a leading city in animal ethics and animal law. The University of Strasbourg was the first in France to offer a master's degree in animal ethics and animal law, a pioneering initiative that combines philosophy, ethology, and law. This program has trained numerous experts in the field and fostered critical reflection on the status of animals in society. Today, this tradition of innovation continues with an unprecedented commitment: Strasbourg is the first city to sign the European Declaration of Animal Rights.

A Historic Declaration for Animals

On January 29, 2025, under the leadership of Mayor Jeanne Barseghian, Strasbourg became the first European city to sign the European Declaration of the Rights of Animals (EDRA). This text, written by a group of animal law researchers and spearheaded by Jean-Pierre Marguénaud, aims to enhance the protection of animals at the European level. Inspired by the Universal



Declaration of Human Rights, the EDRA consists of fourteen articles prohibiting acts of cruelty, recognizing the need to preserve animal species, and proposing the creation of an administrative authority, the "Defender of Animals."

This declaration is part of a broader legal movement aimed at advancing the recognition of animal rights in European society. The EDRA establishes an ethical and normative framework that calls for the collective responsibility of states and citizens towards animals. One of its key provisions is the ambition to integrate animal welfare as a legal obligation in public policies, grounded in recognized scientific and legal advancements. The declaration advocates for strengthened and binding legal protection of animals, drawing inspiration from legal frameworks already implemented in several European countries.

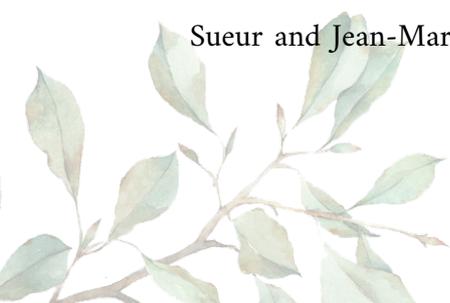
Among the most notable articles are the explicit condemnation of animal abandonment, classified as an act of cruelty, and the assertion that "the legal protection of animals must be not only repressive and administrative but also civil and constitutional." Another key provision challenges traditions that exploit animal suffering for entertainment purposes, such as bullfighting. Additionally, the declaration calls for the legal recognition of animals as sentient beings, with a status that would allow them to be represented in court by animal rights associations.

Although the EDRA is not yet legally binding, it serves as a fundamental symbolic milestone that could influence judicial decisions, including those of the European Court of Human Rights. Strasbourg's adoption of the declaration sends a strong signal to other European municipalities and institutions, encouraging them to join the movement for greater recognition of animal rights.

Strasbourg, an Avant-Garde Model

Strasbourg has been able to initiate this progress thanks to its long-standing commitment to the animal cause. The city has already implemented several notable initiatives, such as transforming the Orangerie Zoo into an educational park, creating an animal protection brigade, and allowing dogs on public transport. These actions reflect a broader ambition to make Strasbourg a model city for respecting all living beings.

The University of Strasbourg has also played a crucial role in this movement. Since the establishment of its master's program in animal ethics and animal law, co-founded by Cédric Sueur and Jean-Marc Neumann and now co-directed by François Jaquet and Cédric Sueur, it



has contributed to training lawyers, ethologists, and philosophers dedicated to the ethical treatment of animals. This unique program in France has already helped shape a new generation of animal law specialists, influencing both public policies and private sector practices.

A Commitment to Sustain

However, this recognition must not remain an isolated achievement. For Strasbourg to maintain its pioneering role, its commitment to animal rights must continue and intensify. The goal is to transform this declaration into a legal reality and inspire other cities and institutions to follow suit.

The University of Strasbourg must also continue to develop its training and research programs in this field by strengthening the links between ethics, law, and life sciences. Additionally, the city can take further steps, such as establishing a municipal observatory on animal welfare or organizing events to raise public awareness of animal law issues.

Strasbourg has set a new precedent in Europe. It is now up to citizens, academics, and policymakers to ensure that this momentum is sustained and that the city remains a beacon of animal ethics and animal rights for generations to come.

*Cédric Sueur, CNRS-
Université de Strasbourg ,
Institut Universitaire de
France*



2. LA GAZETTE DE L'ETHIQUE ANIMALE

L'animal : bien, personne ou juste être vivant sensible ?

En droit français, on est un « bien », objet de droit, ou une « personne », sujet de droit. Le 16 février 2015, le code civil en son article 515-14 a voulu extraire des biens les animaux domestiques et sauvages captifs ou apprivoisés parce qu'ils sont reconnus sensibles. « *Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens* ». Cet article est précédé du 515-13 concernant les humains victimes de violences et suivi par le 516 sur la distinction des biens, l'animal se retrouve sans place définie, en lévitation juridique entre les personnes et les biens.

Le colloque organisé au sénat le 21 février dernier, par le sénateur A. Bazin et le professeur F-X Roux-Demare, souhaite faire un bilan de cet article après 10 ans d'existence. Sur les aspects juridiques certains hommes de loi restent pessimistes en affirmant que la condition animale a peu changé, que cet article est symbolique car il n'a permis qu'une sensibilisation du public mais il n'existe toujours pas de statut juridique propre à l'animal et dans le code pénal il stagne comme les fœtus dans *les infractions autres*, hors de celles commises à l'encontre de l'état, des personnes, des biens. D'autres sont optimistes et voient une évolution concrète : dans la reconnaissance du *préjudice propre à l'animal*, dans le changement de regard de la société quant au sort de l'animal (référendum d'initiative partagée ou initiative citoyenne Européenne) et dans la création de nouvelles lois : sur la maltraitance animale, sur les sons et odeurs des campagnes, sur les conflits de voisinage en milieu rural ou sur l'avenir de l'animal en cas de divorce. La reconnaissance politique du sujet reste chaotique, des animaux pouvant appartenir à plusieurs codes simultanément sans logique ou certaines lois protégeant plutôt les animaux de compagnie, excluant la faune sauvage. Le droit est toujours limité par l'influence des lobbies, les enjeux culturels, religieux ou économiques et la présence d'exceptions et de lois négatives. L'Europe n'arrive pas à s'imposer au niveau mondial sur la protection animale et environnementale, les mesures restent partielles voire en rétro-pédalage. Quelles sont alors les perspectives offertes par les applications de cet article ? Les défenseurs des animaux étant souvent extrémistes, les juristes souhaitent avancer progressivement en consolidant les lois existantes, en sensibilisant les maires, la police, les enseignants à la protection animale. Pour les magistrats, écho de la société, la maltraitance animale doit être punie au même titre que la délinquance (violence souvent



commune à l'homme et l'animal) et la criminalité (réseaux de vols d'animaux protégés) mais les moyens manquent ! Les associations restent des aides de terrain précieuses et de bons lanceurs d'alerte. Néanmoins tous sont d'accord pour faire évoluer cet article : employer la notion de *sentience* (sensible et conscient) plus précise que celle de sensibilité, accroître les lois protectrices de l'animal pour le sortir définitivement des biens. Des idées émergent comme reconnaître le principe de *dignité animale* ou accorder la *personnalité juridique technique* sans pour cela confondre homme et animal. Les professeurs Marguénaud et Leroy ont présenté la « déclaration européenne des droits de l'animal » conçue fin 2024, renforçant la déclaration universelle de 1978. N'ayant pas de force juridique, elle ne peut qu'influencer les acteurs de la vie économique et sociale, les décideurs politiques et juridiques à changer leur comportement vis-à-vis de l'animal car : *On n'a pas deux cœurs un pour les hommes, l'autre pour les animaux, on a du cœur ou on n'en a pas ! A.de Lamartine.*

Claire Borrou, vétérinaire, master en éthique animale et DU de droit animalier



3. RECENSIONS



Olivier Peterschmitt, *Affaire Vincent Lambert, un parcours éthique*, L'Harmattan 2024.

Les concrétisations institutionnelles récentes (convention citoyenne sur la fin de vie, projets de loi en instance de discussions parlementaires) du débat de société sur la fin de vie fournissent un coup de projecteur opportun au livre d'Olivier Peterschmitt, paru à l'automne 2024. Sans cette actualité, on aurait plutôt réagi en soupirant : « encore un livre sur l'affaire Lambert, un de plus... : que nous reste-t-il à apprendre ? ».

Or ce que propose Olivier Peterschmitt, à savoir « un parcours éthique », se démarque des témoignages publiés par certains des protagonistes de « l'affaire » (l'épouse, la mère, le neveu, le médecin,...) comme des enquêtes prétendant en révéler les dessous, ou encore des commentaires savants sur les controverses médicales et juridiques qui ont contribué à la visibilité médiatique d'une situation qui a ainsi gagné son statut de cas « exemplaire ».

Le livre nous épargne un récit détaillé des péripéties juridiques, tout en fournissant au lecteur ignorant de l'affaire ou qui n'en aurait conservé que des souvenirs imprécis, suffisamment de rappels factuels pour pouvoir entreprendre le parcours éthique proposé, ce cheminement méthodique qui alimente la délibération en vue du jugement éthique. Les questions auxquelles il s'agit de répondre sont clairement énoncées d'entrée de jeu (signification de l'état clinique et de la portée des traitements ; interprétation de la volonté d'un être qui ne peut plus s'exprimer ; modalités de la décision ; signification de la bienfaisance ; effets collectifs de la décision individuelle).

Les trois grandes étapes de ce parcours examinent successivement les aspects individuels, politiques et familiaux de la situation. L'auteur prend un soin tout particulier à déployer sa



méthode d'enquête éthique, qu'il nomme « empathie » (un traitement loyal, honnête et généreux des positions, y compris celles qu'on repousserait spontanément), et qui s'avère proche de ce que certains philosophes ont nommé principe de charité, mais qui tient tout autant de l'attention délicate à l'écoute des voix différentes. Olivier Peterschmitt présente ainsi les perspectives (opposées) des différents acteurs en leur donnant a priori un crédit maximal (ce qu'il nomme « honorer »), avant de les « questionner », un terme qu'il trouve « plus doux » que critiquer ou soupçonner (mais la question n'était-elle pas une forme de torture ?).

Le premier intérêt de cette démarche est qu'elle fournit une analyse en profondeur de ce que pourrait être, idéalement, une méthode d'enquête éthique menant son instruction et ses investigations à charge et à décharge dans le but de mettre au jour et d'établir, sinon la vérité de la situation, du moins ses principaux ressorts, abordés à la fois dans leur épaisseur empirique et par le maniement ad hoc de concepts éthiques. A ce titre, l'ouvrage d'Olivier Peterschmitt intéressera en particulier celles et ceux apprennent ou pratiquent – dans des unités d'éthique clinique par exemple – ce type d'analyse de situations concrètes. Car cette méthode a l'insigne avantage de ne pas se laisser écraser par des concepts massifs et trop abstraits pour stimuler la pensée : au contraire, l'exercice auquel nous convie l'ouvrage développe l'art de juger.

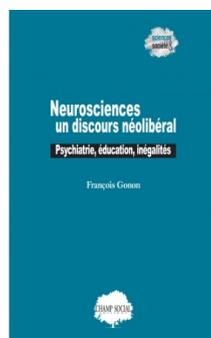
Le second atout de ce livre est qu'il fournit, grâce à son ancrage dans une situation concrète, des éléments de réflexion permettant de donner un contenu concret et nuancé à certaines notions qui sont toujours sur la sellette dans les débats publics sur la fin de vie (obstination déraisonnable, maintien artificiel de la vie, directives anticipées, procédure collégiale, dignité humaine, etc.). Il met en lumière les paradoxes produits par le législateur, les difficultés d'articuler les perspectives individuelles, sociales (familiales) et politiques, l'équivocité des doctrines philosophiques mais aussi celle de la position médicale au carrefour de jeux de pouvoir et de légitimité. De fil en aiguille, le lecteur est amené à mesurer l'ampleur des difficultés à formuler un jugement. Dans une affaire comme celle de Vincent Lambert, le jugement ne saurait être celui d'un individu, mais celui d'une communauté. Et si la communauté familiale ne parvient pas à un accord, c'est à la communauté politique de trancher.

En fin d'ouvrage, Olivier Peterschmitt formule ce que serait son jugement en tant que membre d'une communauté politique chargée de trancher le conflit qui divise une famille, et ayant



considéré et soupesé (honoré et questionné) les arguments de toutes les parties prenantes. Car, dans le cas d'espèce, si le dernier mot revient au juge, – un juge « sage » qui prend en compte l'ensemble des valeurs qui permettent de faire société et de vivre ensemble – c'est uniquement par nécessité de ne pas se laisser s'éterniser un conflit, et non pour se substituer à ce qui revient à la famille. Mais si la famille n'arrive pas à un accord, la communauté politique n'a d'autre choix éthique que de se ranger du côté de ceux qui choisissent d'accompagner leur proche dans un « projet de vie », par exemple dans une unité de soins dédiée aux personnes en état paucirelationnel. L'ensemble du livre a permis de construire la pertinence de cette position. Et c'est le troisième atout de cet ouvrage, que de nous inciter à réviser de fond en comble ce qui n'est peut-être malheureusement plus suffisamment questionné : réduire les décisions de fin de vie à des disputes d'experts médicaux et juridiques. Ni les uns ni les autres ne disposent du sens ni de la qualité d'une vie. Plus encore, la thèse d'Olivier Peterschmitt met à mal l'assise individualiste des jugements éthiques.

Jean-Christophe Weber



François Gonon, *Neurosciences, un discours néolibéral ; psychiatrie, éducation, inégalités*. Editions du Champ social, novembre 2024.

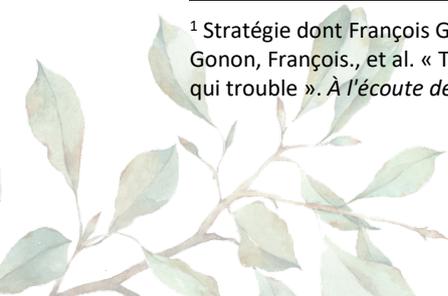
Directeur de recherche émérite au CNRS, François Gonon nous propose, à travers un ouvrage très documenté (246 références, pour la plupart des articles scientifiques), une lecture critique du discours des neurosciences lorsque leurs travaux trouvent des prolongements ou des applications en psychiatrie, en pédagogie ou dans les politiques publiques. Organisé en deux parties, le livre permet de prendre de la distance par rapport à la réception médiatique qui amplifie les annonces et les promesses de la neurobiologie : expliquer les comportements

humains à partir de l'étude du cerveau pour ce qui concerne les troubles mentaux (une large part est faite au TDAH dont l' «épidémie actuelle » interroge tout un chacun), les apprentissages scolaires et les inégalités sociales. La première partie explore ce que l'auteur dénonce comme « un double discours » de la littérature académiques et que les journalistes ne font qu'accentuer. Les résultats stabilisés qui pourraient donner lieu à des directions pédagogiques ou des politiques publiques en matière d'inégalités sociales sont très loin des promesses annoncées. Malgré l'investissement considérable, malgré les progrès de l'imagerie cérébrale et du séquençage génétique, il n'existe toujours aucun marqueur ni aucun test biologique susceptible de contribuer au diagnostic de troubles du neurodéveloppement- à l'exception de très rares cas d'autisme sévère. Aucune thérapeutique efficace n'a été découverte par le détour des neurosciences ou de la génétique : pourquoi alors préférer le terme de « Trouble neurodéveloppemental » à celui de difficulté des apprentissages, dont les déterminants sociaux sont négligés ? Peut-on se contenter de « découvertes » aussi triviales que « l'enfant est un être en développement » et « il n'y a pas de comportement sans cerveau » ? François Gonon décrit en détail les mécanismes et biais qui déterminent les écarts entre les discours et les conséquences concrètes (biais de publication, embellissement des résultats, interprétations abusives, distorsion des citations...) et les motivations à leur pérennisation (compétition, financement de la recherche).

La deuxième partie est plus spéculative. L'auteur relie les constats établis dans la première aux inflexions néolibérales. La conception neuro-essentialiste des comportements humains met l'accent en effet sur les responsabilités individuelles au détriment des responsabilités collectives, pour tout ce qui touche les performances de son cerveau, et les capacités d'adaptation de l'individu. De la plasticité cérébrale à la flexibilité du travailleur précaire, la coïncidence est (presque trop ?) parfaite ! Toujours est-il que les troubles du neurodéveloppement font l'objet d'une stratégie nationale 2023-2027¹.

Un ouvrage salutaire à une époque paradoxale, qui remet facilement en cause l'autorité des sciences tout en étant fascinée par les explications qu'elle semble être en mesure de fournir sur nos comportements. Dans les deux cas, le scientisme spontané pourra être mieux tempéré après la lecture.

¹ Stratégie dont François Gonon dénonce les incohérences dans un chapitre d'un autre ouvrage qui vient de paraître : Gonon, François., et al. « TND : entre incohérences conceptuelles, scientifiques, éthiques, et opérationnelles... Une stratégie qui trouble ». *À l'écoute des enfants autistes Le pari de la psychanalyse*, Champ social, 2025. p.121-131.



Les étudiants en éthique ou en épistémologie y trouveront une myriade de réflexions originales pour alimenter leurs dossiers de l'éthique de la recherche et des modalités d'objectivation du comportement. On se prend à espérer que les prescripteurs de psychotropes chez l'enfant en tireront aussi profit.

Jean-Christophe Weber



Quentin Bazin, *Le terrain vague de la philosophie ; une approche critique de la philosophie de terrain*, Editions Universitaires de Dijon, 2024

Troisième opus de la collection « Philosophie de terrain » que Jean-Philippe Pierron dirige aux Editions Universitaires de Dijon, le livre de Quentin Bazin expose, dans un style fluide, pourquoi et comment des philosophes contemporains de plus en plus nombreux abordent des thématiques qui semblaient réserver aux sciences sociales, en ce qu'elles impliquent un contact avec un « terrain » de pratiques et d'enquêtes. Après avoir situé sur le plan épistémologique mais aussi sur le plan historique, la question du terrain pour la philosophie, en la contrastant avec la place qu'elle tient dans différents champs scientifiques, Quentin Bazin revient sur ses propres recherches (les cabinets de curiosité, les jardins vivriers, l'art brut, les soins à distance) et questionne la position du chercheur : motivation, problématique, méthodes, rapports aux personnes « de terrain ». Des expériences de terrain vues par d'autres chercheurs complètent en annexe cette deuxième partie du livre. La troisième partie questionne plus directement la philosophie et la spécificité d'une enquête de terrain qui soit philosophique. Collective, critique, expérimentale, mouvementée, la philosophie de terrain se présente comme mineure, ouverte à différents régimes de scientificité. Privilégiant à la pensée conceptuelle le contact direct avec des réalités observées, elle s'oblige à inventer des ajustements méthodologiques plutôt qu'à appliquer



au terrain des méthodes validées ailleurs. Si certaines approches sociologiques illustrent le mot de Kafka « une cage allait à la recherche d'un oiseau », la démarche décrite par Quentin Bazin semble se situer aux antipodes.

On recommandera tout particulièrement ce livre aux étudiants et chercheurs en éthique appliquée, car ils tireront un grand profit de la réflexivité de l'auteur pour leurs propres enquêtes...de terrain.

Jean-Christophe Weber



Guillaume Hannezo, Hakim El Karoui, Thierry Pech, *Marine Le Pen présidente ; dystopie politique 2026-2029*, Editions Les petits matins, 2025.

Voici un essai de politique-fiction (« sérieuse ») qui imagine les mesures que pourrait prendre un gouvernement RN au cas où Marine Le Pen accéderait au pouvoir en 2026, après la démission d'Emmanuel Macron. Les auteurs sont un ancien conseiller de François Mitterrand (Guillaume Hannezo), un essayiste et chroniqueur à l'Opinion (Hakim El Karoui) et le directeur de Terra nova (Thierry Pech). A quoi ressemblerait la France si une partie du programme au moins était appliquée ? Le scénario proposé est documenté, s'appuyant notamment sur des déclarations publiques passées de ceux qui deviennent les acteurs politiques en charge de prendre des décisions.

La dette et les déficits n'ont bien entendu pas disparu, et certaines mesures annoncées sont d'emblée écartées : ainsi l'audiovisuel public n'est pas privatisé, faute d'acheteurs. Toutefois, la ligne générale de la préférence nationale (en matière d'emploi, logement, allocations, défense des droits) et de l'immigration-zéro oriente des décisions d'importance. Un référendum doit



modifier la constitution². L'aide médicale d'Etat est supprimée, ce qui impose un tri aux urgences. Le port du voile dans l'espace public est interdit. Les policiers bénéficient de la présomption de légitime défense. L'Education nationale est devenue le ministère de l'Instruction et de la Régénération morale, etc.

On laissera le lecteur découvrir les obstacles qui freinent les ambitions idéologiques de l'extrême droite, et qui débouchent, après les trois premières années, sur un dilemme d'envergure pour la présidente. C'est loin d'être suffisant pour nous rassurer. Il demeure une question sur l'efficacité politique de la dystopie. On le saura bientôt, mais une chose est sûre : on serait bien avisé de lire le programme du RN.

Jean-Christophe Weber

² A signaler, sur le même sujet, le numéro 64 de la collection « Tracts » chez Gallimard, « La 'Révolution nationale' en 100 jours, et comment l'éviter ? ». Pierre-Yves Boquet – directeur adjoint de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage – y détaille le projet de loi déposé en janvier 2024 qui vise à modifier notre Constitution, et que le Rassemblement National pourrait vouloir imposer par ce qui apparaît un putsch juridique.



4. AGENDA

6 mars 2025 : 8h45 - 17h00

Journée d'étude Erege Alsace sur le thème de perte de sens dans le soin : Comprendre et agir pour redonner du sens

Lieu : espace Auguste (Colmar)

On s'inscrit via ce lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfcuyahXmXZTQo8PT18KmHC9CePbt_Ibs6NbNyhLNeyVt3JRg/viewform

10 mars 2025 :

Dernière séance du Séminaire de recherche Clinique de l'autorité... (dans la clinique), proposé par Jean-Christophe Weber

Lieu : Bâtiment anatomie (campus médecine) salle 21

On s'inscrit en adressant un courriel à jean-christophe.weber@chru-strasbourg.fr

Plus d'informations : <https://ethique.unistra.fr/evenements/agenda/evenement/seminaire-de-recherche-2024-2025-de-m-weber-philosophie-de-la-medecine-ethique-clinique>

1er avril 2025 (17h15-18h45) :

Conférence sur le thème de « **Esprits non-humains : science, métaphysique, éthique** »

Lorsque les philosophes et les scientifiques ont étudié l'esprit, ce fut souvent avec le présupposé que l'objet de leur étude était, avant tout, l'esprit humain. Les autres esprits biologiques – animaux – ont longtemps été négligés ou sous-estimés, même s'ils ont été l'objet d'un intérêt croissant au cours des dernières décennies. Plus récemment, les progrès frappants de l'intelligence artificielle ont rendu de plus en plus plausible l'idée d'après laquelle certains systèmes artificiels pourraient, dans un futur proche, être considérés comme des esprits. Reconnaître la réalité ou la potentialité de ces esprits variés soulève des questions théoriques et éthiques cruciales.

Ce séminaire réunit des chercheurs de divers domaines venant de la philosophie théorique et pratique, des sciences cognitives et des sciences humaines, afin de présenter leurs travaux sur le thème des esprits non-humains – qu'il s'agisse d'esprits animaux ou d'esprits artificiels.

Le séminaire est bilingue, avec certaines séances en français et d'autres en anglais. 1er avril 2025

(17:15-18:45): [Leonard Dung](#) (philosophie de l'esprit) : *Conscious experiences in animals and machines*



Lieu et horaires

Les séances du séminaire auront lieu les mardis soir, de 17h15 à 18h45, à Strasbourg, à la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme (5, allée du Général Rouvillois), en salle Océanie (1^{er} étage), aux dates indiquées ci-dessous.

Les interventions seront également retransmises sur Zoom. Un lien vers le formulaire d'inscription (nécessaire pour recevoir le lien) est présent sur la page dédiée au séminaire :

<https://poincare.univ-lorraine.fr/fr/seminaire-esprits-non-humains>



5. RESSOURCES DOCUMENTAIRES

À (re)découvrir en ligne sur notre site <http://ethique.unistra.fr>, sur la page web Canal C2 Éthique ou sur les sources indiquées ci-dessous :

Émission RCF Alsace « Au-delà des abus » : Commencée en 2019, l'émission est hebdomadaire et accessible depuis <https://rcf.fr/vie-spirituelle/au-dela-des-abus>. Du 26 octobre 2020 à fin août 2022 (fin de la série), sa thématique porte sur : « La figure des auteurs d'abus (sexuels et autres) » et détaille les différentes approches de la psychiatrie-psychologie. Marie-Jo Thiel accueille J.G. Rohmer, psychiatre au CHU de Strasbourg et responsable du CRAVS Alsace. Ecoutez les podcasts !

Vidéos du Forum européen de Bioéthique édition 2023 sur le thème « Bioéthique et environnement(s) » : <https://www.forumeuropeendebioethique.eu/>

Université d'été « Éthique et maladies neuro-évolutives » Retrouver des chemins de liberté : <https://www.espace-ethique.org/ressources/captation-integrale/universite-dete-2022-retrouver-des-chemins-de-liberte>

Fin de vie : Lecture publique par Madame Marie-Aude Barrez, Comédienne, suivie d'un débat [Voir la vidéo.](#)

Cyber 'éthique, visioconférence : "**Quatre lectures de l'avis 139 du Comité consultatif national d'éthique, intitulé "Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité"**". [Voir la vidéo.](#)

"Haine de la raison et obsessions antisémites. La philosophie pervertie." Conférence de philosophie de Nikol-Nicole Abecassis autour de son livre : "Haine de la raison et obsessions antisémites. La philosophie pervertie." A la galerie Depardieu de Nice en mars 2023. <https://www.youtube.com/watch?v=jp5AfkOPwbg>

" La littératie en santé et les droits humains - Favoriser la confiance et l'accès équitable aux soins de santé ", qui s'est tenue à Rome le 12 décembre 2023, qui permet maintenant de visionner la vidéo originale de la conférence (sous-titrée), des interviews, ainsi que des photos. <https://www.coe.int/fr/web/bioethics/conference-health-literacy-and-human-rights>

Vous pouvez retrouver tous les enregistrements vidéo des Journées internationales d'éthique ou des émissions impliquant le CEERE depuis la page web Canal C2 Éthique : <http://www.canalc2.tv/theme/ethique>

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la Fondation Ostad Elahi des entretiens filmés, ainsi que des conférences, des colloques (sur la solidarité, la famille, l'entreprise...) centrés sur l'éthique : www.fondationostadelahi.tv

